Nouvelles attributions du label IHAB en France (décembre 2023)

Le 12 décembre 2023, le comité d'attribution du label « Initiative Hôpital Ami des Bébés – IHAB» s'est réuni pour mettre à jour la liste des maternités et services de néonatalogie labellisés.

Le 12 décembre 2023 deux nouvelles maternités ont obtenu le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) et deux maternités ont renouvelé leur labellisation. La France compte désormais **69 maternités labellisées** ce qui représente environ **13,40% du total des naissances au niveau national**.

- 2 nouvelles maternités françaises obtiennent le label IHAB :
  - **Maternité de l'hôpital NOVO, site de Beaumont-sur-Oise (95)**
    Type 2A, 1198 naissances en 2022
  - **Maternité et néonatalogie de du Centre Hospitalier Dr Jean-Éric TECHER, Calais (62)**
    Type 3, 2063 naissances en 2022

- 3 services renouvellent leur label pour 4 ans :
  - **Maternité du Centre Hospitalier de La Ciotat (13)**
    Type 1, 1135 naissances en 2022. Label depuis 2011.
  - **Maternité du Centre Hospitalier du Chinonais, Chinon (37)**
    Type 1, 485 naissances en 2022. Label depuis 2011.
  - **Maternité et néonatalogie du Pôle Santé Léonard de Vinci, Chambray-lès-Tours (37)**
    Type 2A, 1968 naissances en 2022. Label depuis 2019.

Les maternités peuvent être formées par IPA avec notre formation Démarrage de l'allaitement – Pour les service de maternité

"Le label IHAB est un LABEL INTERNATIONAL placé sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Unicef. Il est décerné en France par le comité d'attribution de l'association reconnue d'intérêt général IHAB France, au sein duquel siègent les représentants de 15 SOCIÉTÉS SAVANTES ET ASSOCIATIONS (voir la liste).

La labellisation intervient après vérification sur place des pratiques de soin centrées sur LA

BIENVEILLANCE, LA BIENTRAITANCE, LE PARTENARIAT PARENTS-SOIGNANTS, et après une série d’entretiens avec des mères."

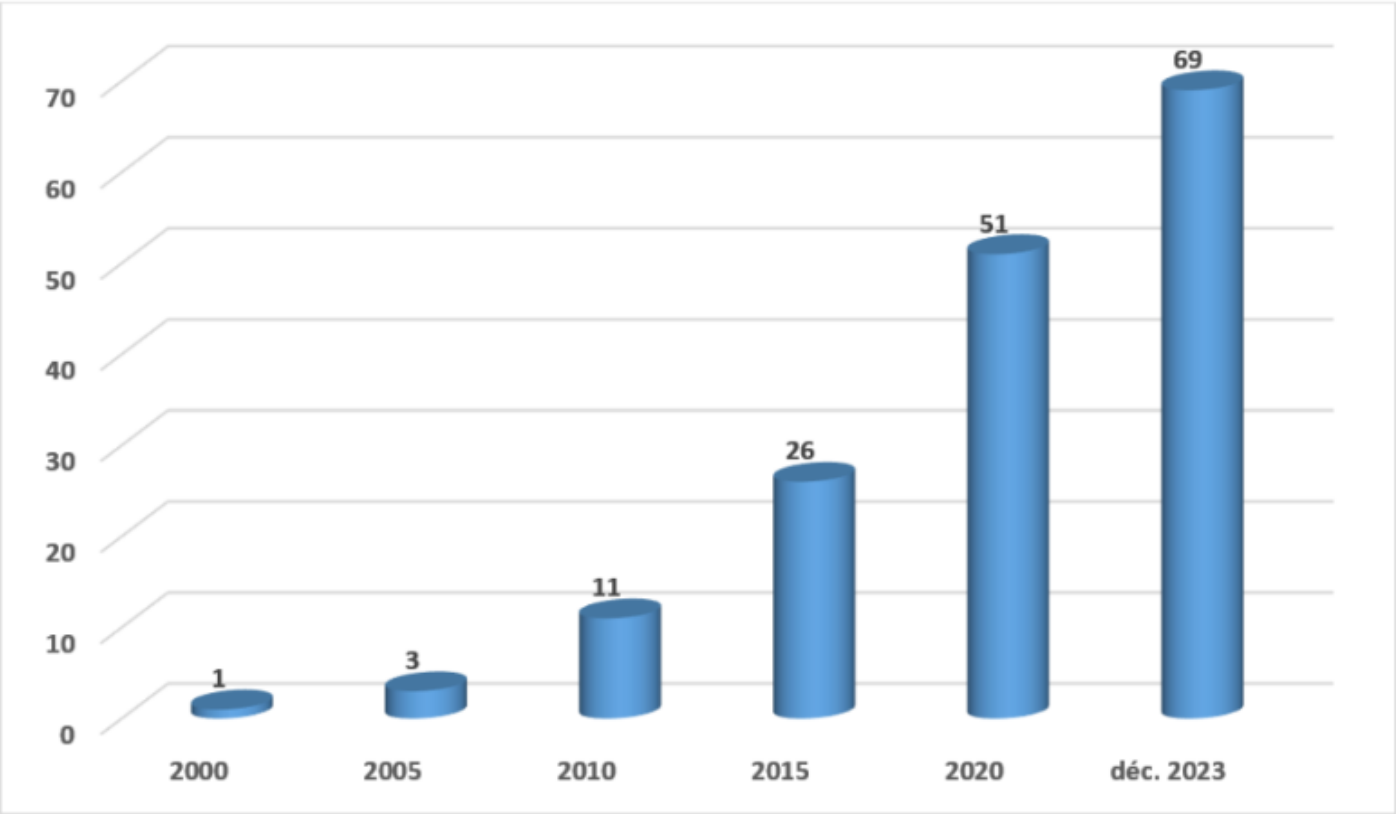

La France compte désormais 67 MATERNITÉS labellisées ce qui représente environ 13% du total des naissances au niveau national (maternités publiques ou privées).

- **Téléchargez le** communiqué de presse
  Contact presse : William Lambert / 06 03 90 11 19 / william[at]lambertcommunication.com

Dans un contexte de **prise de conscience du** rôle primordial des tout premiers jours de vie **pour la santé et le développement futur de l'enfant**, la démarche IHAB suscite un intérêt croissant, tant auprès des professionnels de santé, des parents et futurs parents, que des autorités publiques.

Pour aller plus loin :

- Carte des maternités IHAB en France
- Recommandations officielles pour le label IHAB avec la liste des 12 recommandations et le formulaire d'auto-évaluation.
- Révisions OMS/UNICEF 2018 pour la promotion et le soutien de l'allaitement en établissements de santé.
- WEBINAIRE IPA – Présentation de la démarche IHAB
- **Et...Naviguez dans notre onglet dédié à IHAB dans notre barre de menu !**

Publié par : LI. C., Documentaliste IPA.